

GUY MATHEVET

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre
des Experts Comptables
Région de Lyon

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la Cour d'Appel
de Nîmes

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS
ET
RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**CYB@RDECHE
PARC DES PLATANES
BP 185
07104 ANNONAY CEDEX**

Exercice du 01.01.2012 au 31.12.2012

CYB@RDECHE

**PARC DES PLATANES
BP 185
07104 ANNONAY CEDEX**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre **conseil d'administration du 17 juillet 2003**, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'association Cyb@rdèche**, Parc des Platanes, BP 185, 07104 Annonay cedex, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui se caractérisent par les chiffres suivants :

➤ total bilan	68 596.26 euros
➤ total compte de résultat	200 379.24 euros
➤ résultat	11 308.74 euro

- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collecté sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions, de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessous, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Prades le 13 mars 2013
Le Commissaire aux Comptes

GUY MATHEVET



GÉRANT

SARL CABINET GUY MATHEVET

CYB@RDECHE

**PARC DES PLATANES
BP 185
07104 ANNONAY CEDEX**

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
*Exercice clos le 31 décembre 2012***

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association Cyb@rdèche, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention d'occupation des locaux :

Il est rappelé la présence d'une autorisation d'occupation de locaux avec différentes organisations consulaires ardéchoises, à savoir :

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| → CCI Ardèche délégation du nord | 25 m ² |
| → Chambre d'Agriculture à Privas | 25 m ² |
| → CCI Ardèche délégation du sud | 25 m ² |

CYB@RDECHE

Ces occupations sont certes réputées être gratuites, mais les dépenses en énergies et téléphone, etc... font l'objet d'une valorisation dans les comptes de Cyb@rdèche de 5 333 euros par site, soit au total 16 000 euros.

Convention de financement :

Les chambres consulaires : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, Chambre d'Agriculture, ont pris l'engagement de financer l'association Cyb@rdèche.

Les fonds reçus (et bien entendus rattachés) par Cyb@rdèche, pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, s'élèvent à :

CCI Ardèche et Chambre d'Agriculture	68 284,00 €
Région Rhône Alpes	75 605,00 €
Département 07	37 802,00 €
<hr/>	
TOTAL	181 691,00 €
	=====

Fait à Prades le 13 mars 2013
Le Commissaire aux Comptes

GUY MATHEVET

Cabinet
Guy MATHEVET
Mandras
07380 PRADES
04 78 61 23 63

Gérant

SARL CABINET GUY MATHEVET

BILAN

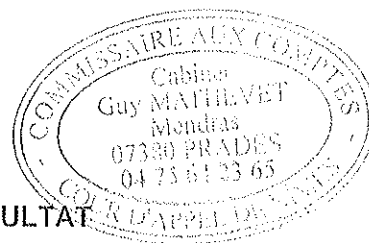
Désignation de l'entreprise		CYBARDECHE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
Adresse de l'entreprise		LES PLATANES 07100 ANNONAY		31/12/2012		31/12/2011		
Numéro SIRET*		44835460500017		Code APE		9499		
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		12		
ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net	
				1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014	5 573,32	016	5 353,15	220,17	397,57
	Immobilisations corporelles*		026	42 598,38	030	39 836,42	2 761,96	3 111,68
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	48 171,70	048	45 189,57	2 982,13	3 509,25
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052			
	Marchandises *		060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		068			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres* (3)	072	60 654,50	074		60 654,50	42 133,62
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	4 959,63	086		4 959,63	14 597,23
Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	65 614,13	098		65 614,13	56 730,85	
Total général (I + II)		110	113 785,83	112	45 189,57	68 596,26	60 240,10	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N - 1 NET		
				1	2	3	4	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées* (dont réserve spécialité plus-values à long terme)		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		132					
	Report à nouveau		134		25 741,95			
	Résultat de l'exercice		136		11 308,74		25 741,95	
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		37 050,69		25 741,95	
	Provisions pour risques et charges		154		556,00		321,00	
DETTES (*)	Emprunts et dettes assimilées		158					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		5 989,92		7 450,56	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés l'exercice N :)		172		24 999,65		26 726,59	
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		30 989,57		34 177,15		
Total général (I + II + III)		180		68 596,26		60 240,10		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	196	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

COMPTE DE RÉSULTAT

Désignation de l'entreprise				CYBARDECHE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A — RÉSULTAT COMPTABLE						31/12/2012		31/12/2011	
						1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
	Production vendue	biens	dont export et livraison intracommunautaires	215		214			
		services*	60,00	217		218	60,00	50,00	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226	183 191,24	188 947,61	
	Autres produits					230	17 128,00	21 380,50	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	200 379,24	210 378,11	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* (dont crédit bail : mobilier : - immobiliers.....)					242	53 630,10	57 467,33	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)					244	4 489,36	4 920,02	
	Rémunérations du personnel*					250	91 392,00	91 468,00	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	36 148,36	39 129,80	
	Dotations aux amortissements*					254	2 027,52	2 885,01	
	Dotations aux provisions					256	235,00	321,00	
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259)					262	1 148,16	596,80	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	189 070,50	196 787,96
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	11 308,74	13 590,15	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290		12 151,80	
	Charges financières (V)					294			
	Charges exceptionnelles (VI)					300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306			
BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	11 308,74	25 741,95	
B — RÉSULTAT FISCAL						312	11 308,74	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 394 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles*					324			
Deductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-c/c d'associés 247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330			
	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*							342	
Divers (dont : Invest. dans les DOM-TOM 344			créance due au report en arrière du déficit* 346				350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	11 308,74	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)					356			
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)							360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)					366		368	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	11 308,74	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381			Exonérations ou abattements * entreprises nouvelles ou ZFU 382				n° du contre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée 374			Effectif moyen du personnel* : 376				Montant des prélèvements personnels de		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378			Cotisations personnelles de l'exploitant* : 380					390	

ANNEXE



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 68 596.26 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 11 308.74 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Exemplaire soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 573.32 €			5 573.32 €
Immobilisations corporelles	43 657.42 €	1500.40 €	2 559.44 €	42 598.38 €

Amortissements :

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 175.75 €	177.40 €		5 353.15 €
Immobilisations corporelles	40 545.74 €	1 850.12 €	2 559.44 €	39 836.42 €

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie de l'immobilisation et/ou de la durée prévue du projet.

- Logiciels 3 ans
- Mobilier de bureau..... 2 ans
- Matériel informatique..... 2 à 3 ans

**Provisions pour risques et charges :**

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Provision indemnité pour fin de carrière(IFC)	321.00 €	235.00 €		556.00 €

Créances :

Créances incluses dans les postes du bilan	31/12/2012
Autres créances : Subventions de fonctionnement à percevoir	39 407.00 €
Contributions des partenaires consulaires	20 984.00 €
Tickets restaurants	263.50 €
Total	60.654.50 €

Dettes :

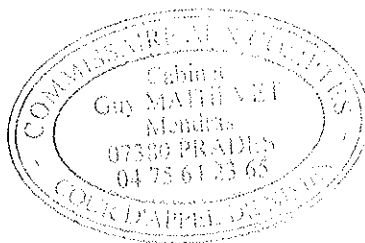
Dettes incluses dans les postes du bilan	31/12/2012
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 989.92 €
Autres dettes : - Dettes fiscales et sociales	24 999.65 €

Ressources humaines :**Effectif moyen :**

En équivalent temps plein :	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Cadres	1	
- Employés	1.86	
Total	2.86	

Engagements :

Salariés	Droit acquis dans le cadre du DIF	IFC
Amandine CUER	64.80 heures	38 €
Patrick LEBLANC	120 heures	156 €
Frédéric SIMONNET	99 heures	362 €

**Compte de résultat :****Produits d'exploitation :**

Cotisations des membres	60.00 €
Contributions des consulaires	69 784.00 €
Autres subventions	113 407.24 €
Autres produits : valorisation des hébergements	16 000.00 €
Transfert de charges	1 128.00 €
Total :	200 379.24 €

Produits exceptionnels :

Néant	
-------	--

Exemplaire soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

Charges exceptionnelles :

Néant	
-------	--